

**Bundesamt für Aussenwirtschaft**
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna3003 Bern; le 2 août 1990
Bundeshaus Ost

Ø 031/61 22 16

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostra sigla**Aux ambassades de
Suisse à l'étranger**Unser Zeichen
Notre signe
Nostra sigla 777.155 - ^Vled/mal**Sommet de Houston du 9 au 11 juillet 1990: Résultats principaux et appréciation suisse**

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons le plaisir de vous envoyer notre appréciation interne sur les résultats du 16ème Sommet économique des sept pays industrialisés les plus importants, qui s'est tenu à Houston du 9 au 11 juillet 1990 et auquel était également associé le Président de la Commission des Communautés européennes. Comme de coutume, nous joignons aux présentes lignes les documents qui sont issus du Sommet. Nous voudrions naturellement saisir cette occasion pour adresser nos vifs remerciements aux postes extérieurs pour les efforts déployés par eux avant, pendant et après le Sommet et qui nous ont fait parvenir d'excellents rapports sur l'appréciation du Sommet par leur pays de résidence.

1. Déclarations issues du Sommet de Houston

Comme il est de tradition, le Sommet a produit à la fois une déclaration économique qui constitue aussi le document le plus long (annexe 1), ainsi que deux déclarations de nature politique. L'une porte sur les progrès enregistrés dans plusieurs régions du monde en matière de démocratie (annexe 2). L'autre porte sur le terrorisme, sur les efforts pour lutter contre la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques, ainsi que sur le contrôle de la technologie des missiles (annexe 3). A ceci s'ajoute un communiqué de la présidence qui spécifie le contenu des discussions sur les progrès réalisés en matière de démocratie dans le monde (annexe 4). Le dernier document cité doit être lu en parallèle avec l'annexe 2.

Sommet de Houston

2. Appréciation générale

- Globalement considéré, le Sommet de Houston permet à tous les participants de conclure individuellement au succès. Il n'y a, a priori, pas de vainqueur et pas de vaincu, puisqu'aucun des Sept ne semble avoir marqué le communiqué final de façon décisive de son exclusive empreinte. Houston se solde plutôt par un succès d'entités non parties au Sommet. Il s'agit d'abord des organisations de coopération multilatérale traditionnelle, telles que l'OCDE, le FMI et la Banque Mondiale, dont les activités se trouvent avalisées, renforcées et encouragées. Les Sept appuient aussi la BERD. Il en est de même de l'action de M. De Zeeuw, Président du Groupe de négociation sur l'agriculture de l'Uruguay Round.
- Parmi les éléments plutôt négatifs, on notera la tendance des Sept à cumuler et fixer des conditions non-économiques - notamment politiques, militaires et territoriales - sévères et précises comme préalable à l'élargissement de leur coopération économique, en l'occurrence en faveur de l'Union Soviétique. Une telle approche comporte en elle le risque de voir la coopération économique figée par des conditions politiques réalisables dans les faits - dans l'hypothèse où elles le seraient - tout au plus dans un horizon à plus long terme. Cette attitude apparaît au grand jour dans le communiqué concernant les relations des Sept avec l'Union Soviétique (para. 44). Elle limite non seulement la flexibilité des Sept dans l'élargissement d'une aide économique substantielle et consensuelle en faveur de l'Union Soviétique. Sur le plan systémique, l'évolution est malsaine et peut être nuisible en ce qui concerne la crédibilité des Sept en cas d'abandon ultérieur de l'une ou l'autre des conditions politiques fixées.
- La nature même des participants peut susciter l'impression d'un monde tripolaire uni (Etats-Unis, Communauté et Japon). Il n'en est rien. Le Japon semble s'intéresser en priorité à ses propres intérêts économiques même si l'action nécessaire à leur réalisation devait s'écarter de l'action souhaitable pour la réalisation d'objectifs communs et dans l'intérêts des Sept. Sur certains dossiers (par exemple l'agriculture), les divergences de vues entre les Etats-Unis et la Communauté restent - en dépit des "déclarations de bonnes intentions" - profondément enracinées. A ceci s'ajoutent les dissensions entre pays membres de la Communauté parties aux sommets sur certains dossiers clés (attitude divergente entre le Royaume-Uni et l'Allemagne ainsi que la France sur l'aide à l'URSS; attitude divergente entre la France et le Royaume-Uni sur l'agriculture; attitude divergente entre la France et l'Allemagne sur l'aide au développement, notamment en Afrique). L'entretien bilatéral qui a eu lieu avant la plénière entre le Président Bush et le Chancelier Kohl sur un sujet intéressant les Sept en commun (unification) constitue un élément qui doit de toute évidence nuancer une vision par trop absolue de l'existence de relations économiques exclusivement tripolaires.

Sommet de Houston

- Tous les sommets à Sept sont largement influencés par l'actualité du moment (Sommet de Tokyo: terrorisme et Tchernobyl; Sommet de l'Arche: environnement). A Houston, les "sujets vedettes" étaient les pays de l'Est, l'unité allemande et le Round.
- Les parties macro- et micro-économiques de la déclaration économique s'appuient très fortement sur le communiqué des ministres de l'OCDE de la fin du mois de mai (voir notre rapport du 15 juin 1990), ainsi que sur le rapport de synthèse préparé par le Secrétaire général Paye à l'intention des ministres. Pour la Suisse, il est dès lors de la plus grande importance que la Conférence ministérielle de l'OCDE continue d'avoir lieu quelques semaines avant les sommets où la Suisse ne participe pas. Houston ne reprend non seulement la substance élaborée à l'OCDE, mais mentionne, davantage et plus que les Sommets précédents, spécifiquement cette institution à plusieurs reprises dans des termes très positifs. Il en est de même des Institutions de Bretton Woods. La BERD est aussi citée.
- Sur le plan institutionnel, le Sommet de Houston se solde par un succès notoire desdites organisations, y compris le Club de Paris, puisque le communiqué manifeste la volonté des Sept de traiter les grands problèmes de coopération économique multilatérale dans les institutions multilatérales existantes ainsi qu'au sein de la CSCE. Ici, le Sommet diverge de celui de l'Arche, lors duquel la Commission des Communautés européennes s'était vue attribuer un mandat pour mettre en oeuvre une aide concertée à la réforme en Pologne et en Hongrie. Ce précédent n'est donc pas devenu la règle. Les Sept se félicitent (para. 36) bel et bien de l'élargissement des travaux du G24 à la RDA, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Yougoslavie (Italie). Mais il semble que les Etats-Unis ont réussi à freiner une action communautaire par trop dynamique dans ce domaine (FMI nouvellement impliqué à sa juste valeur). Pour la Suisse, il s'agit-là d'une victoire de la coopération économique multilatérale dont elle ne peut que s'en féliciter. Mais elle doit aussi être consciente que l'institutionnalisation d'une concurrence entre enceintes internationales (en l'occurrence le FMI et la Commission) peut affaiblir l'efficacité et la crédibilité de la coopération multilatérale toute entière.
- Sur le plan du commerce mondial, les Sept n'ont pas manqué de donner une impulsion politique additionnelle en vue d'activer et de réussir les négociations d'Uruguay. Sur les dossiers autres que l'agriculture, le communiqué des Sept reprend en substance les décisions de la Ministérielle de l'OCDE dont le communiqué est toutefois plus élaboré (voir notamment le para. 28 du communiqué ministériel de l'OCDE par rapport aux para. 24 à 28 du Sommet de Houston). Les Sept ne s'écartent donc pas du processus négociatoire en cours au GATT, ce qui est une bonne chose. S'agissant de l'agriculture, les Sept ne semblent pas être parvenus à un compromis opérationnel sur la substance de la négociation (para. 22). Le consensus concerne plutôt le projet de négociation du Président De Zeeuw (para. 23), puisque les négociateurs sont encouragés à s'inspirer du papier en question, notamment en prévision de la réunion du TNC. Comme on le sait

Sommet de Houston

entretemps, les Sept ne sont pas parvenus à réaliser leurs promesses. Mais on se souviendra que la partie agricole de Houston a été rédigée par les vice-sherpas et non pas par les négociateurs désignés des Sept au GATT.

- L'environnement, qui avait constitué un plat de résistance de la Conférence ministérielle de l'OCDE de 1989 et du Sommet de l'Arche, représente dorénavant une préoccupation permanente des Sept. Le communiqué ne contient pas une évaluation concrète des efforts réalisés sur les multiples points ayant fait l'objet d'une décision à l'Arche de la Défense. Il s'agit avant tout d'un catalogue de "bonnes intentions". A la demande de l'Allemagne, les Sept ont décidé de demander à la Banque Mondiale de préparer (en étroite collaboration avec la Commission des Communautés européennes?) un programme pilote limité, pour l'instant, aux forêts tropicales du Brésil. Il s'agit-là peut-être d'une façon un peu cavalière de traiter ce dossier.
- Sur le plan des relations Est-Ouest, le Sommet distingue strictement entre les pays de l'Est européen et l'Union Soviétique. S'agissant de l'URSS, les Sept étaient appelés à répondre à un appel à l'aide que le Président Gorbatchev leur avait envoyé en prévision du Sommet (contrairement à l'année passée, nous ne disposons pas physiquement de la lettre de M. Gorbatchev). La divergence des Sept a porté sur l'opportunité d'une aide financière à large échelle en faveur de l'URSS proposée notamment par l'Allemagne et la France et combattue par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Le Sommet ne condamne pas l'aide octroyée bilatéralement par l'un des Sept. Chaque pays garde la liberté d'accorder individuellement une aide financière. Pour ce qui est de l'Union Soviétique, les Sept ont chargé le FMI et les fora internationaux de coopération économique d'élaborer une étude détaillée de l'économie soviétique et de ses besoins. Cette étude, qui devrait être réalisée jusqu'à la fin de l'année 1990, devra aboutir à la définition des critères économiques à remplir par l'URSS pour éventuellement bénéficier d'une assistance économique élargie (para. 45). Si l'Union Soviétique parvient à réaliser les critères économiques ainsi encore à définir, l'octroi d'une aide économique concertée se heurtera encore à la réalisation des conditions politiques (para. 44) qui touchent de toute évidence au nerf de la politique intérieure et extérieure du gouvernement de l'Union Soviétique (abandon de l'économie planifiée, diminution des dépenses militaires et abandon des intérêts soviétiques à Cuba). A ceci s'ajoute le lien établi par le Japon entre l'octroi éventuel d'une aide économique et l'abandon des Kouriles (para. 46 et déclaration de la présidence). Dans ces conditions, le "bateau nous semble quelque peu surchargé".
- S'agissant de l'aide au développement et de la dette, le communiqué ne s'écarte pas des stratégies convenues au sein des instances appropriées, telles que le FMI, la Banque Mondiale, le Club de Paris et l'OCDE. Ces institutions sont encouragées à persévérer dans leur stratégie et à élaborer "toute option" qui allégerait durablement le fardeau de la dette.

Sommet de Houston

3. Houston economic declaration (Déclaration économique)

La déclaration économique compte 84 paragraphes et elle couvre les domaines suivants: déclaration économique générale (para. 1 à para. 4), la situation économique internationale (para. 5 à para.6), les développements monétaires internationaux et la coordination internationale (para. 7 à para. 15), l'amélioration de l'efficacité économique (para. 16 à para. 17), le système commercial multilatéral (para. 18 à para. 29), l'investissement direct (para. 30 à para. 31), les crédits à l'exportation (para. 32), la réforme en Europe centrale et en Europe de l'Est (para. 33 à para. 41), l'Union Soviétique (para. 42 à para. 47), les pays en développement (para. 48 à para. 54), la dette (para. 55 à para. 61), l'environnement (para. 62 à para. 74) ainsi que les drogues (para. 75 à para. 83). Le paragraphe 84 concerne le lieu et la date du prochain sommet. Mis à part les deux chapitres consacrés à l'Europe de l'Est et à l'Union Soviétique, la structure du communiqué économique est quasi identique à celle adoptée au Sommet de l'Arche. On retiendra les éléments suivants:

- Sur le plan de la substance, l'appréciation de la situation économique par les Sept ne s'écarte en rien du communiqué des ministres de l'OCDE qui se trouve ainsi confirmé. S'agissant de la description - notamment quant aux risques dont il convient d'être conscient en vue du maintien de l'équilibre économique à plus long terme - les Sept ne se montrent pas exhaustifs. L'impact, sur les budgets des Sept, du phénomène du vieillissement des populations occidentales et du financement des retraites, l'assainissement de l'environnement et la nécessité de répondre à des besoins exceptionnels en matière d'emploi (phénomènes du chômage de longue durée, pauvreté et dégradation du tissu social) ne sont pas mentionnés. Il manque aussi une référence à la situation énergétique et aux risques qui lui sont liés (incertitude quant à une hausse des prix). Sur le plan des engagements (para. 7 à 11 et 16), les Sept se limitent à une esquisse des grandes lignes d'action qui n'atteignent toutefois pas le degré de précision des engagements convenus à Paris. Nous pensons au réaménagement des politiques budgétaires (définition des priorités en matière de dépenses publiques, amélioration de l'efficacité du secteur public, nécessité de faire porter, à l'avenir, une plus grande partie des dépenses par les impôts indirects), aux subsides à l'industrie et aux programmes en faveur de l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines.
- La présentation des mesures proposées au titre de l'ajustement structurel (para. 16 à para. 17) est plus concrète que la formulation du Sommet de l'Arche. Les Sept reconnaissent pleinement l'importance du processus de surveillance des politiques d'ajustement engagé maintenant depuis trois ans à l'OCDE. L'expertise de l'OCDE en la matière est pleinement reconnue (para. 17).
- L'Uruguay Round occupe 12 paragraphes. Sur le plan de la forme, du style et de la détermination des Sept, nous identifions l'influence marquée du co-sherpa américain nouvellement nommé, M. G. Feketekuty, qui est délégué des Etats-Unis au Comité des échanges de l'OCDE et que nous connaissons bien. Sur le plan de la

Sommet de Houston

substance et en ce qui concerne les secteurs autres que l'agriculture, les Sept ne s'écartent ni de la décision ministérielle de l'OCDE (grandes lignes reprises à la lettre), ni du processus de négociation en cours à Genève. Il s'agit d'un plaidoyer sans équivoque et ferme en faveur de progrès rapide et décisif pour le renforcement du système commercial multilatéral et le rejet de toutes les formes de protectionnisme. La Suisse se souviendra du paragraphe 26 qui vise expressément tous les droits de propriété intellectuelle et qui va ainsi plus loin que le communiqué de l'OCDE (para. 28, 6ème tiret) qui, lui, se limite à la propriété intellectuelle en général. Les Sept ne semblent donc vouloir exclure aucun droit (indications géographiques, semi-conducteurs) d'un accord TRIPs au GATT. L'attitude des Sept vis-à-vis des engagements futurs des pays en développement est positive (para. 28 qui correspond aux vues suisses), puisque l'intégration desdits pays doit se réaliser non pas par l'ajustement des règles du GATT au niveau de développement atteint (pas de GATT à la carte), mais par le biais de périodes transitoires à convenir pour un ensemble de règles communes à toutes les parties contractantes (unicité du système). S'agissant des promesses vis-à-vis des pays en développement - amélioration de l'accès aux marchés dans les domaines du textile et de l'habillement, des produits tropicaux et de l'agriculture - les Sept se présentent comme "directoire" du monde industrialisé, dont ils prétendent être à même de définir ou d'engager (para. 27, dernière phrase) les intérêts.

S'agissant de l'agriculture, le contenu du paragraphe 22 (réduction progressive et substantielle de l'aide et de la protection de l'agriculture sur les plans nationaux, des obstacles à l'accès aux marchés et des subventions à l'exportation) constituerait un progrès dans la mesure où cet engagement des Sept serait vraiment traduit dans les faits. Le texte n'est pas très heureux dans la mesure où il limite la spécificité de l'agriculture au concept de sécurité alimentaire. Toutefois, le type d'engagement convenu au paragraphe 22 n'est pas nouveau. Les ministres de l'OCDE ont en effet déjà - c'est-à-dire dans leur communiqué de mai 1987 (para. 19 à 25, dont en particulier para. 21) - pris l'engagement d'orienter leur réforme des politiques agricoles dans le sens du paragraphe 22 de Houston. Leurs réserves quant aux aspects non-économiques (voir para. 21b du communiqué ministériel de l'OCDE de 1987) se trouvent par contre formulées en termes moins restrictifs que le seul concept de "sécurité alimentaire" (pour lequel le Japon se bat sur tous les fronts). Les Sept proposent un "instrument de mesure commun" de la mise en oeuvre des engagements (para. 22, 3ème phrase); ils ne se prononcent par contre en aucune manière sur la façon dont cet instrument de mesure pourrait se présenter sur le plan opérationnel et négociatoire. La récente réunion du TNC n'a d'ailleurs pas permis de traduire dans les faits les décisions des Sept ou de clarifier lesdites décisions.

L'élément positif de Houston aura sans doute été le fait que les chefs d'Etat des Sept ont été sensibilisés avec la substance de l'Uruguay Round, y compris l'agriculture. Pour ce qui est de l'agriculture, le texte de Houston est supposé couvrir les préoccupations de l'ensemble des Sept. Optiquement, il peut paraître

Sommet de Houston

moins antagoniste que le communiqué ministériel de 1990, mais sur le plan de la substance, aucune décision précise et opérationnelle n'a été prise. Les destinées du résultat de négociation sont confiées au Groupe idoine de négociation et le Président De Zeeuw dudit groupe encouragé dans ses travaux (para. 23). Les Sept "conseillent" en effet à leurs négociateurs le texte du Président de Zeeuw "comme un des moyens pour intensifier" la négociation agricole ("We commend the text as a means to intensify the negotiations"). Force est de constater que ceci ne veut pas dire grand chose (pas de percée en agriculture). L'élément regrettable est, une fois de plus, que le dossier agricole semble avoir pris une dimension disproportionnée par rapport à l'importance des 14 autres sujets de négociation.

- La déclaration sur les investissements directs (para. 30 et 31) est presque platonique, si l'on compare l'appel des Sept en faveur d'un "libre flux des investissements" et les pratiques gouvernementales effectivement constatées dans la réalité (TRIMs).
- Crédits à l'exportation: Les Sept renvoient aux travaux en cours à l'OCDE.
- Réformes en Europe centrale et de l'Est: Les Sept ne s'écartent pas, mais confirment et soutiennent les actions en cours dans les foras internationaux (G24, CSCE, BERD et OCDE). Un accent particulier est mis sur le rôle de l'investissement privé (para. 35) que les Sept désirent voir s'intensifier grâce à l'action de la BERD (para. 39). Il est réjouissant de constater que les Sept souhaitent gérer la transition de l'Europe de l'Est dans les institutions multilatérales existantes. Houston ne se solde donc pas par une initiative unilatérale par l'un ou l'autre des participants.
- L'attitude des Sept face à l'Union Soviétique est ambiguë (para.45). D'un côté, les Sept donnent mandat au FMI, à la Banque Mondiale, à l'OCDE et au président de la BERD de réaliser, jusqu'à la fin de cette année, sous la direction du FMI (et non pas sous les auspices de la Commission des Communautés européennes), les critères économiques sur lesquels aurait à se fonder une assistance économique éventuelle du monde occidental. Les Sept s'écartent ainsi des décisions du Sommet de Dublin de fin juin et de la réunion du G-24 de début juillet (Le G-24 avait avalisé les décisions des douze à Dublin)¹. Les actions ne sont pas forcément contradictoires, mais nous nous demandons quels seraient, dans la pratique des choses, les critères (à définir) et conditions à remplir (résultat des consultations entre l'URSS et la

1. Extrait pertinent de la déclaration des douze à Dublin :

"The European Council asked the Commission, in consultation as necessary with the International Monetary Fund, the World Bank, the European Investment Bank, the Organisation for Economic Cooperation and Development, and the designated President of the European Bank for Reconstruction and Development, to consult the government of the Soviet Union with a view to preparing urgently proposals covering short term credits and longer term support for structural reform" ...

Sommet de Houston

Commission ou étude préalable du FMI) pour une aide à 24 de l'URSS. A ces critères s'ajoutent, d'un autre côté, les conditions politico-économiques des Sept (transition vers une économie de marché), militaires (réduction des dépenses militaires dans le budget de l'Union Soviétique) et territoriales (non-ingérence à Cuba et abandon des Kouriles) mentionnées aux paragraphes 44 et 46. Les Sept se sont certes exprimés en des termes diplomatiquement prudents, mais force est de constater que le gouvernement de l'Union Soviétique se trouve ainsi exposé à une pression et à des conditions qui lui sont plutôt difficilement réalisables à court terme (précédents à effets préjudiciables compte tenu notamment des tensions internes à l'URSS). A noter aussi que le Japon exige des conditions nettement plus sévères à l'URSS qu'à la Chine (soutien immédiat). Mais il faut comprendre aussi que le Japon se doit de diversifier ses marchés d'exportation compte tenu des mesures protectionnistes (par exemple mesure antidumping et VERs de la Communauté et des USA) qui s'accumulent chaque jour à son égard (voir aussi nos rapports sur les réunions du Comité des échanges de l'OCDE).

- Les Sept réitèrent que leurs engagements vis-à-vis des pays en développement ne seraient pas affaiblis par les opérations de soutien aux pays de l'Est européen en transition (para. 48, 1ère phrase). Par rapport à la déclaration sur la "coopération pour le développement pour les années 90" adoptée par les ministres de la coopération et les responsables des organismes d'aide des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE en décembre dernier, il n'y a donc pas d'élément nouveau. Compte tenu de la situation budgétaire difficile de différents pays industrialisés (par exemple fonds de pension aux USA) conjuguée à l'insuffisance relative d'épargne par rapport à la demande d'argent (tendance à la hausse des taux d'intérêt), on peut se demander si l'engagement sur plusieurs fronts des Sept ne se heurtera pas à une insuffisance de moyens et que certains pays industrialisés seront malgré tout amenés à faire des choix dans l'affectation de leurs ressources.
- Au titre de la dette, Houston a donné son aval à l'initiative du Président Bush "enterprise for Americas" qui représente une extension du plan Brady aux créanciers de droit public, puisque cette initiative prévoit l'extinction partielle d'une dette en cas de dissolution de barrières structurelles (para. 57). Les Sept invitent le Club de Paris à consacrer tous ses efforts à la recherche d'options pour atténuer la charge de la dette et notamment pour étendre la période de remboursement de la dette des pays en développement à revenu moyen (para. 59, 2ème et 3ème phrases). Les Sept donnent également leur aval à l'initiative du Président Mitterrand et du Canada - en faveur de certains pays à revenu moyen - qui prévoit trois options, soit la réduction de leur dette, la réduction de la charge de la dette et - ce qui est nouveau - l'octroi d'argent frais (au lieu d'une prorogation de la période de remboursement). On peut se poser la question de l'opportunité des espoirs ainsi suscités, notamment par la France et le Canada, surtout en ce qui concerne l'impact de ces promesses d'actions sur la motivation de certains pays à progresser dans l'ajustement continu de leurs structures et du remboursement de leur dette.

Sommet de Houston

- Au titre de l'environnement, les Sept souhaitent des actions concrètes dans tous les domaines de préoccupation, ceci sans limitation géographique. Les Sept s'engagent nouvellement à ne pas reporter des mesures de sauvegarde de l'environnement en cas d'absence d'une preuve scientifique de cause à effet (para. 62). Houston encourage tous les fora à intensifier les travaux au titre de l'environnement. Les Sept soutiennent sans réserve l'énergie nucléaire (para. 70). Dans la réalité, l'action des gouvernements des Sept diverge parfois encore des intentions de Houston. Si certains participants, notamment européens, se sont prononcés avec détermination en faveur de la limitation des émissions de gaz carbonique, ces mêmes pays appliquent eux-mêmes des normes plus laxistes que d'autres (Etats-Unis et Suisse ont déjà pris des mesures concrètes pour limiter l'émission de gaz carbonique des véhicules à moteur).
- Dans la déclaration des Sept sur les drogues, on retiendra en particulier le paragraphe 79, dans lequel les Sept s'engagent à adopter des procédures idoines pour maîtriser les produits chimiques intermédiaires indispensables à la fabrication des drogues. A cet effet, ils proposent la création d'un groupe de travail semblable à celui du GAFI, travaux auxquels la Suisse participe.

4. Political declaration; Securing Democracy (Déclaration politique en faveur de la démocratie)

Il s'agit d'un plaidoyer vibrant en faveur de la démocratie pluraliste, la liberté, l'économie de marché et les droits de l'homme. Les Sept donnent leur plein appui à l'unification de l'Allemagne (para. 2). Ils se félicitent de la progression de la démocratie dans le monde en citant les pays (Union Soviétique, Mongolie, Népal, Philippines, Namibie, Afrique du Sud, Chili, El Salvador, Guatemala, Panama, etc.) où cette progression a eu lieu dans un passé récent. Au paragraphe 4, les Sept dévoilent leur position vis-à-vis de la Chine. Pour l'instant, les mesures décidées au Sommet de l'Arche restent en vigueur, mais les Sept se montrent ouverts vis-à-vis de la Chine en cas d'une progression des réformes politiques et économiques avortées à Tien An Men. Le Japon est autorisé à intensifier ses liens avec la Chine. Au paragraphe 7, le Sommet se réjouit de l'apparente atténuation des conflits idéologiques, mais exprime son désarroi face à l'émergence du racisme et des conflits religieux.

5. Statement on transnational issues (Déclaration sur le terrorisme et la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et sur le contrôle de la technologie des missiles)

- Les Sept condamnent le terrorisme sous toutes ses formes et réitèrent leur engagement à ne faire aucune concession juridique en la matière. La libération très

Sommet de Houston

récente d'un terroriste en France s'écarte quelque peu de la volonté assez ferme convenue au titre de la lutte contre le terrorisme. Le paragraphe 2 constitue un appel en faveur de la libération "immédiate, saine, sauve et inconditionnelle" de tous les otages.

- Les Sept se prononcent en faveur de dispositions juridiques internationales renforcées pour garantir la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques.
- S'agissant des armes chimiques (dernier para. de la p.2 de l'annexe 2), les Sept envisagent l'élaboration d'un traité visant l'interdiction totale d'armes chimiques.

6. Chairman's statement (Déclaration du Président)

Cette déclaration concerne surtout des aspects politiques qui peut-être n'auraient pas pu faire l'objet d'un consensus suffisamment mûrs pour être incorporés dans le communiqué des Sept ou qui explicitent des discussions bilatérales engagées par l'un ou l'autre des participants au Sommet pris individuellement.

7. Prochain Sommet

Le prochain Sommet des Sept aura lieu, sur invitation du Premier Ministre Thatcher, à Londres, en juillet 1991 (probablement dans la deuxième ou troisième semaine).

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, notre parfaite considération.

Le Suppléant du Directeur



Rolf Jeker

Sommet de Houston

- Annexes:
1. Houston economic declaration (Déclaration économique)
(anglais, français, allemand)
 2. Political declaration; Securing Democracy (Déclaration politique en
en faveur de la démocratie (anglais)
 3. Statement on transnational issues (Déclaration sur le terrorisme et la
non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et sur
le contrôle de la technologie des missiles) (anglais)
 4. Chairman's statement (Déclaration du Président) (anglais)

Copie avec annexes à:

- Délégation suisse près l'OCDE, Paris (2)
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès
des Nations Unies, New York
- Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- Délégation suisse, Genève
- Mission permanente de la Suisse près les organisations
internationales, Genève
- Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil
de l'Europe, Strasbourg
- Monsieur le Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi, DFAE
- Banque nationale suisse, Zurich (2)
- Banque nationale suisse, Berne
- Service économique et financier, DFAE (2)
- Direction des organisations internationales, DFAE
- Direction de la coopération au développement et de l'aide
humanitaire, DFAE (2)

Sommet de Houston

-
- Administration fédérale des finances, DFF (2)
 - Office fédéral de la justice, DFJP (2)
 - Office fédéral de la police, DFJP
 - Office fédéral de la propriété intellectuelle, DFJP
 - Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, DFI
 - Office fédéral de l'éducation et de la science, DFI
 - Secrétariat général, DFEP (3)
 - Office fédéral des questions conjoncturelles, DFEP
 - OFIAMT, DFEP
 - Office fédéral de l'agriculture, DFEP (2)
 - Bureau de l'intégration DFAE/DFEP (3)
 - Service économique, monétaire et financier (bro) (3)
 - Service des questions économiques Est-Ouest (maz) (2)
 - Service du développement (jag)
 - Division du commerce mondial - GATT (was) (3)
 - Service des questions industrielles internationales (her)
 - Service juridique (web)
 - Service des questions énergétiques internationales (eib)
 - Service de la politique économique extérieure autonome (wys)
 - Service des investissements internationaux (lem)

 - MM. blf, jek, ari, gir, pur, zos, bal, kel, ebe
 - MM. col, cos, dee, egg, gla, heb, imb, jae, maa, mjj, nag, nep, pau, ple, ric, stu, vwa
 - MM. sti, led

**OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES
ECONOMIQUES EXTERIEURES**777.155 - led/gre

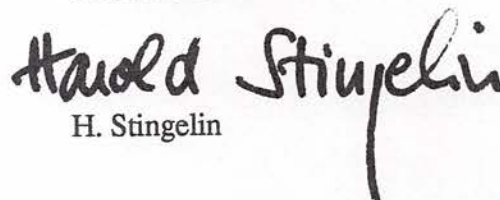
Berne, le 1er août 1990

Sommet de Houston**Note à:** Monsieur le Vice-directeur Zosso

Copie avec MM. pur, web, wys, mjj
annexe à :**Copie sans** MM. blf, jek, sti, led
annexe à :

Veillez trouver ci-joint notre rapport sur le Sommet des Sept à Houston des 9 au 11 juillet 1990. Nous croyons utile d'attirer votre attention sur le contenu du paragraphe 79 du chapitre "drogue" de la déclaration économique. Les Sept envisagent d'élaborer et d'adopter des procédures pour veiller à ce que des substances chimiques essentielles ne soient pas détournées pour fabriquer des drogues illicites. Le groupe de travail qui devrait être créé à cette fin sera ouvert à d'autres pays qui font commerce de ces produits chimiques encore à identifier. L'industrie chimique y sera associée. Nous rappelons que la Suisse participe aux travaux du Groupe d'action financière (GAFI) créé au Sommet de l'Arche de la Défense pour formuler des recommandations en vue de la maîtrise des paiements illicites issus de la drogue. Nous partons de l'idée que la Suisse sera contactée par les pays intéressés et nous espérons qu'elle participera alors à cet exercice et que l'industrie chimique suisse jouera pleinement le jeu.

Service OCDE


H. StingelinAnnexe : 1 mentionnée